



Observatoire français
des drogues et des
tendances addictives

COMMUNIQUE DE PRESSE

23 décembre 2025

Traitements par agonistes opioïdes en France - bilan 2025

L'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) présente dans son bilan annuel les données les plus récentes (datant principalement de 2024) sur les traitements par agonistes opioïdes et leurs bénéficiaires. Le bilan intègre cette année plusieurs nouveautés, comme la description des comorbidités, de la prise concomitante de médicaments psychotropes et des séjours hospitaliers des bénéficiaires.

Le bilan annuel 2025 des traitements par agonistes opioïdes (TAO) présente des données concernant les prescriptions et les bénéficiaires en médecine de ville, mais aussi en Centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et en détention. Il met par ailleurs en évidence les difficultés d'accès à ces traitements.

TAO: de quoi parle-t-on?

Le traitement par agonistes opioïdes (TAO) - ou traitement de substitution aux opioïdes - consiste en la prise continue de médicaments indiqués dans le traitement de l'addiction aux drogues opioïdes, telles que l'héroïne. Les deux médicaments disponibles en France sont la méthadone et la buprénorphine haut dosage (BHD), à savoir le Subutex® et ses génériques. La naloxone, un antidote à administrer en cas de surdose aux opioïdes, peut être en association avec la BHD dans certains traitements..

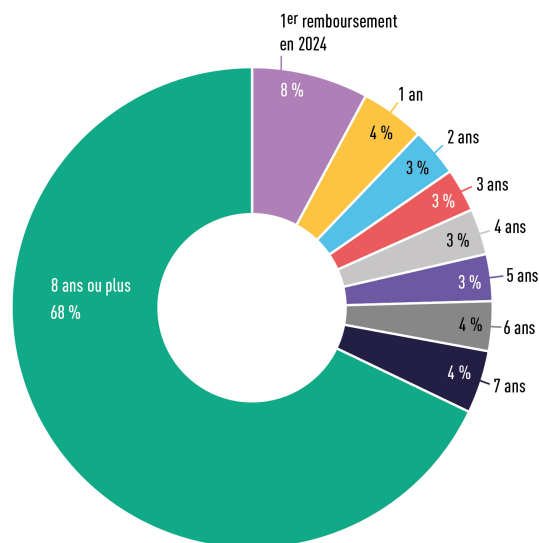
En ville, des bénéficiaires légèrement moins nombreux...

En 2024, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un remboursement de TAO en médecine de ville* atteint 154 331, un chiffre en légère baisse par rapport aux années précédentes. La délivrance de BHD seule reste la plus élevée - 52,8% des bénéficiaires - mais elle tend à diminuer. Celle de méthadone augmente et atteint 46,6%, sous forme gélule principalement. La délivrance de BHD en association avec la naloxone demeure marginale (2,3%). Les remboursements pour l'ensemble s'élèvent en 2024 à 71,9 millions d'euros, un chiffre en baisse depuis 2012.

... et plus souvent des hommes, atteints de comorbidités

Ces bénéficiaires sont principalement des hommes (à 76 %), âgés de 46,3 ans en moyenne, un chiffre en légère augmentation par rapport aux années précédentes. Près d'un tiers d'entre eux a bénéficié de la complémentaire santé solidaire gratuite (C2S), et un dixième de la C2S participative. Ils sont 7,8% à avoir initié leur TAO en 2024, tandis que 67,9% l'ont initié il y a huit ans ou plus.

Répartition des bénéficiaires de traitement par agonistes opioïdes (n'ayant pas eu de rupture de traitement en ville) en 2024 selon l'antériorité de leur traitement (0 à 8 ans ou plus)



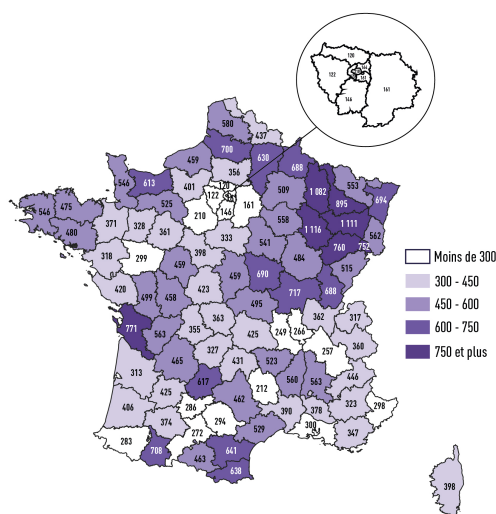
Sources : données SNDS, CNAM, exploitation OFDT 2024

Par ailleurs, un tiers des bénéficiaires ont été pris en charge pour une affection longue durée (ALD) active en 2024. Parmi eux, 28,7% l'étaient pour une ALD liée à un trouble psychiatrique. Hors ALD, 62 % des bénéficiaires ont eu aussi au moins une délivrance d'un anxiolytique, antidépresseur, hypnotique ou antipsychotique (contre 21,6 % dans la population générale), et 2,2% une prise en charge pour infection par le VIH (un chiffre estimé à 0,5% en population générale). Ils sont aussi plus nombreux à avoir été hospitalisés (23,5% versus 17,8%).

Du Grand Est à l'Île-de-France, une densité très variable sur le territoire

C'est dans les départements des Régions Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et dans le département de Charente-Maritime que la part des bénéficiaires de TAO est la plus importante (entre 700 et 1 100 bénéficiaires pour 100 000 habitants âgés de 15 à 64 ans). La plus faible densité de personnes bénéficiaires de TAO est observée en Île-de-France, et dans les territoires ultramarins (155 et 63 bénéficiaires pour 100 000 habitants âgés de 15 à 64 ans).

Nombre de bénéficiaires de traitement par agonistes opioïdes en ville pour 100 000 habitants âgés de 15 à 64 ans en 2024



Sources : données SNDS, CNAM, exploitation OFDT 2024

**Les dernières données disponibles concernant la prise en charge en Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et en détention datent, en majorité, de 2022 et 2023, et sont détaillées dans le bilan.*

Contact presse :

Fabienne Rigal - com@ofdt.fr / 07 49 30 67 31



OFDT

69 rue de Varenne, 75007, Paris

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)